

## INFORMATIONS DESTINEES AUX ETUDIANTS DE FIN PREMIERE ANNEE

Cette note vise à donner quelques informations générales pour cette période de fin d'année universitaire (remise des notes, organisation des rattrapages) et sur la rentrée prochaine.

### 1 – Rappel concernant le stage

Pour le stage en exploitation agricole de cet été, la période effective de votre présence en stage doit correspondre aux dates mentionnées sur l'avenant à la convention de stage.

En cas de changement, un nouvel avenant doit être établi.

Merci de contacter Laurie JOUANNET ([laurie.jouannet@toulouse-inp.fr](mailto:laurie.jouannet@toulouse-inp.fr)) et Martine CHOUCANE ([martine.chouchane@toulouse-inp.fr](mailto:martine.chouchane@toulouse-inp.fr)).

Pour valider votre période en exploitation, vous devrez rendre votre rapport ainsi que l'attestation de stage le 26 septembre 2022.

### 2 - Remise des résultats universitaires

Comme lors du 1<sup>er</sup> semestre, vous pourrez consulter vos notes du second semestre via l'ENT.

Dans le cas où vous constateriez une erreur, merci de prévenir Benoît Gayssot ([benoit.gayssot@toulouse-inp.fr](mailto:benoit.gayssot@toulouse-inp.fr)).

### 3 – Examens de 2<sup>ème</sup> session

Pour les UE du second semestre non validées, les étudiants concernés par les rattrapages ont déjà reçu ou recevront, avant la fin du mois de juillet, un courriel contenant un lien qui leur permettra d'effectuer le choix des épreuves à repasser.

Le planning détaillé (**provisoire**) des modules est joint en même temps que ce document.

Les examens des rattrapages du S6 auront lieu du 1<sup>er</sup> au 2 septembre.

### 4 – Commission Pédagogique d'Orientation

La Commission Pédagogique d'Orientation (CPO) qui se réunira le 19 juillet prochain examinera les dossiers suivants :

- Départs en séjour d'études au S8 Printemps 2023,
- Départs en césure (accompagnée) de février 2023 à février 2024, plus départ en séjour d'études au S8 Printemps 2024,
- Départs dans une autre Ecole d'Agro à partir du S8 (Spécialisations Halieutiques, Viticoeno).

Les résultats seront communiqués par courriel le jeudi 21 juillet.

### 5 – Rentrée universitaire

La rentrée aura lieu le lundi 12 septembre à 9 h 00.

Le calendrier de l'année universitaire 2022/2023 est joint en même temps que ce document.

## 6- Votre inscription

Vous procéderez à votre réinscription en ligne avant la rentrée. La procédure pour vous réinscrire sera transmise par courriel.

Ce service en ligne sera ouvert à partir du 24 août.

Les étudiants non boursiers devront privilégier le paiement par CB via le Web en une seule fois ou en trois fois.

Le paiement en espèces ne sera pas accepté et le paiement différé par chèque sur site restera exceptionnel.

En cas de problème ou pour toute question relative à l'inscription, vous pourrez envoyer un message à l'adresse mentionnée sur le site.

***Il est impératif que vous ayez procédé à votre réinscription en ligne au plus tard le 11 septembre.***

***Les inscriptions seront finalisées sur site le 12 septembre.***

La vignette autocollante de l'année pour la carte d'étudiant vous sera remis en direct le jour même.

Les certificats de scolarité pourront être téléchargés sur Planète.

En parallèle, vous aurez pris soin de déposer sur la plateforme (via le lien communiqué à la fin de votre saisie) le récapitulatif détaillé de vos informations, l'attestation de bourse si vous êtes concerné(e) et l'attestation de l'assurance responsabilité civile vie privée.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REPORT DE L'INSCRIPTION**

## 7 - Fonctionnement de la scolarité pendant l'été

La scolarité fermera le vendredi 29 juillet au soir et rouvrira le lundi 22 août au matin.